



2017-2018

# RAPPORT D'ACTIVITÉS



TABLE RÉGIONALE  
DES ORGANISMES  
COMMUNAUTAIRES ET  
BÉNÉVOLES DE LA MONTÉRÉGIE

## Table des matières

|                                                          |    |
|----------------------------------------------------------|----|
| Mot de la présidente                                     | 02 |
| Historique                                               | 04 |
| Territoire                                               | 05 |
| Membres                                                  | 05 |
| Conseil d'administration et équipe de travail            | 06 |
| Comités de travail                                       | 07 |
| Campagnes                                                | 08 |
| Plan d'action 2017-2018                                  | 09 |
| VOLET # 1 – ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME                | 10 |
| VOLET # 2 – FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE             | 13 |
| VOLET # 3 – RELATIONS CISSS/ORGANISMES<br>COMMUNAUTAIRES | 21 |
| VOLET # 4 – JUSTICE SOCIALE                              | 23 |
| VOLET # 5 – AUTRES PROPOSITIONS                          | 26 |
| Soutien aux membres                                      | 27 |
| Communication                                            | 27 |
| Vie associative et démocratique                          | 28 |
| Collaborations et représentations                        | 29 |
| Remerciements                                            | 30 |

## Mot de la présidente

Chers membres de la TROC-M,

J'aurais tant de choses à vous dire, mais étant donné que je n'ai qu'une page, je dois me restreindre un peu...

Durant la dernière année, les dossiers reliés au financement des organismes communautaires autonomes et à la justice sociale n'ont malheureusement pas avancé comme nous l'aurions souhaité, mais ce n'est pas faute d'avoir mis les efforts nécessaires.

La consultation du MSSS à l'égard des changements proposés au PSOC n'a toujours pas eu lieu et les organismes financés au PSOC n'ont reçu qu'une maigre bonification des crédits et de l'indexation.

Les OCA doivent donc continuer de composer avec un sous-financement. Plusieurs se tournent vers des ententes de services et des demandes de subventions pour de multiples projets, ce qui occasionnent une lourdeur administrative et des redditions de comptes supplémentaires. Tout ceci fait en sorte que nous avons moins de temps à allouer aux personnes que nous rencontrons à travers nos missions, moins de temps à consacrer à l'action communautaire autonome et à la transformation sociale. Nous sommes de moins en moins présents pour défendre les injustices que subissent les groupes communautaires et les gens qu'ils rencontrent.

Malgré tout, la TROC-M ne lâche pas prise. Durant la dernière année, plus de 14 rencontres ont eu lieu avec des députés et des ministres afin de leur faire part de nos préoccupations. Grâce à vous, la TROC-M a réussi à remplir 8 autobus pour la mobilisation du 27 septembre à Québec, dans le cadre de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire ». De plus, elle a rejoint 175 personnes des groupes membres à travers 8 rencontres de formation sur l'ACA. Elle a aussi offert une formation de la nouvelle campagne de la Coalition Main rouge : « Visez la justice sociale ».

Mon coup de cœur de cette année fût la campagne avec ses 5 vignettes, mise de l'avant par la TROC-M pour sensibiliser la population sur les conditions de travail des employéEs dans le milieu communautaire : « Les travailleuses du communautaire sont-elles des travailleuses de seconds classe ? ». Elle a mis en lumière un sujet tabou : l'amélioration des conditions de travail pour les travailleurs et travailleuses du milieu communautaire. Pourtant, être cohérent avec nos valeurs et nos missions devrait être une orientation importante dans nos revendications pour un meilleur financement. Nous devrions être scandalisés de ne pas pouvoir

## **Rapport d'activités 2017-2018 TROC-Montérégie**

offrir des salaires décents aux employés du milieu communautaire qui travaillent avec professionnalisme, passion et détermination pour le mieux-être des gens qu'ils rencontrent ; je pense par exemple aux travailleurs de rue qui ont trop souvent des salaires tellement bas pour le travail exceptionnel qu'ils font, et ce dans des conditions pas toujours évidentes !

Comme nous l'a dit M. Louis Favreau lors de notre dernière AGA, « Nous avons de nombreux défis à relever ». Nous devons travailler avec tous ceux qui veulent protéger l'ACA et tous ceux qui désirent une plus grande justice sociale.

Je ne peux terminer sans souligner le travail remarquable que la permanence de la TROC-M a réussi à réaliser malgré les embûches qui sont survenues alors que nous ne nous y attendions pas. Merci aux membres du CA et des comités de travail qui les ont accompagnés tout au long de l'année. Merci à vous, membres, qui nous soutenez par votre présence, vos commentaires et vos engagements envers tous ceux que vous rencontrez dans votre travail. Même si ce n'est pas facile tous les jours, la solidarité fait toute la différence. Vous voir me fait du bien !

Danielle Goulet  
Présidente TROC-M

Oups, j'ai dépassé un peu...

## Historique de l'organisme

*Dès 1992, dans la foulée de la loi 120 sur la réorganisation du système de santé et des services sociaux, les organismes communautaires de la Montérégie ont senti le besoin de se regrouper pour consolider leurs liens de solidarité à l'échelle de la région. Le 16 avril de cette même année les organismes décident de se doter d'une table régionale, intersectorielle et garante des relations avec le réseau public représenté par la nouvelle structure qu'est la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie.*

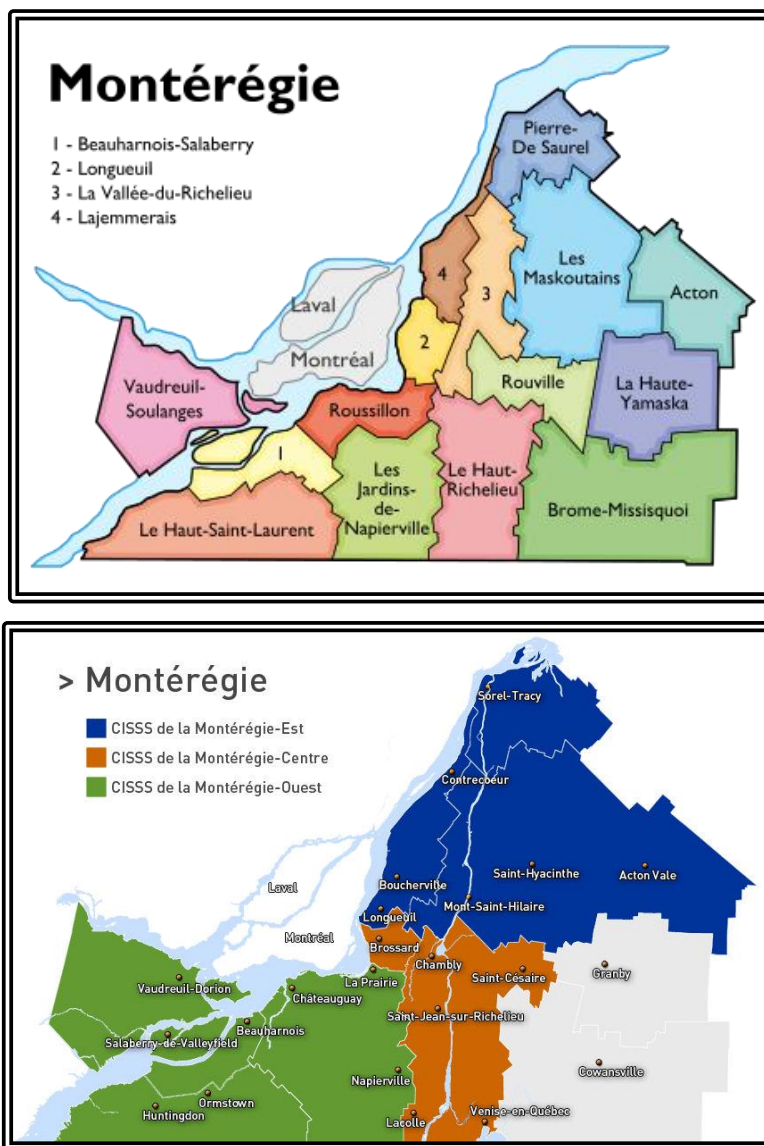
*La TROC-M est incorporée en juillet 1993 et se fait reconnaître de la Régie régionale comme partenaire privilégié et incontournable. Elle s'applique immédiatement à établir des liens durables entre les organismes eux-mêmes autant qu'avec la structure institutionnelle. Elle le fait sur la base des valeurs que les organismes fondateurs ont convenues ensemble de promouvoir soient la solidarité, la démocratie, l'égalité entre les femmes et les hommes, la justice sociale et le respect de l'autonomie des personnes et des organismes communautaires.*

*En 1999, dans le cadre des audiences publiques organisées par la Régie régionale, la TROC-Montérégie dépose un mémoire : Un appel à la solidarisation du réseau. Deux objectifs entre autres motivent cette présentation, une réelle reconnaissance de l'action des organismes et le rapatriement du financement morcelé des organismes vers le programme de soutien aux organismes communautaires, le PSOC, en support à leur mission globale.*

*Avec la « réingénierie » du système de santé et de services sociaux en 2004, la TROC-M a travaillé intensément avec la nouvelle Agence de santé et de services sociaux de la Montérégie, pour définir nos liens dans un cadre de référence régissant les relations entre celle-ci et les organismes communautaires, cadre qui fût voté au conseil d'administration de l'Agence puis de l'ensemble de ses entités administratives à partir de mars 2006. Ce cadre de référence s'appuie sur les termes de la politique gouvernementale : L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec et reconnaît en priorité les organismes répondant aux 8 critères de l'action communautaire autonome. Préalablement, un portrait des organismes élaboré en 2005 avait permis de mieux décrire l'action et le sens des activités des organismes communautaires.*

*Aujourd'hui, la TROC-M compte 240 membres dont les missions prioritaires sont reconnues comme autant de milieux de vie et de soutien dans la communauté, comme des lieux d'aide et d'entraide, d'hébergement ou de sensibilisation, de promotion de la santé et de défense des droits individuels et collectifs.*

## Territoire de la TROC-Montérégie



## Membres

La TROC-Montérégie compte 240 organismes/regroupements membres.

\*La liste des membres est disponible sur notre site internet :

<https://www.trocm.org/liste-des-membres>

## Conseil d'administration et équipe de travail

### Conseil d'administration 2017-2018 :

#### **PRÉSIDENTE**

Madame Danielle Goulet  
Macadam Sud

#### **VICE-PRÉSIDENTE**

Madame Suzanne Demers  
Auberge du cœur Le Baluchon

#### **SECRÉTAIRE / TRÉSORIER**

Monsieur Jean-François Pomerleau  
Maison des jeunes Le Dôme

#### **ADMINISTRATEURS / TRICES**

Monsieur Patrice Désilets  
Halte Soleil

Madame Annie Tranchemontagne  
Regroupement des Maison des jeunes du  
Québec – Section Montérégie

Madame Annick Corbeil  
Maison des jeunes des Quatre-Vents

Madame Nathalie Latreille  
Centre de femmes L'Éclaircie

Madame Diane Delorme  
Action-Services aux proches aidants de  
Longueuil

Mme Françoise Pelletier  
Maison alternative de développement  
humain

Madame Sonia Langlois  
L'Antre-Temps Longueuil

### Équipe de Travail

Johanne Nasstrom  
Directrice

Catherine Jetté  
Agente de  
communication et de  
mobilisation

Julie Guay  
Adjointe administrative

## Comités de travail

### Comité Mobilisation

Annie Tranchemontagne, Maison des jeunes de Rigaud  
Guillaume Guérin, ESPACE  
Châteauguay  
Marc-Antoine Boisvert, L'Élan des jeunes  
Patrice Désilets, Halte Soleil  
La permanence de la TROC-M

Le comité s'est réuni à au moins 5 reprises.

### Comité Sauvons le PSOC

Annie Tranchemontagne, Maison des jeunes de Rigaud  
Patrice Désilets, Halte Soleil  
Patrick Thibert, Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu  
Danielle Goulet, Macadam Sud,  
Lise Campeau, Maison Le Goéland  
André Henley, Maison Le Goéland  
Françoise Pelletier, Maison  
Alternative de Développement Humain  
Connie Bleau, L'Avant-Garde  
Suzanne Demers, Auberge du cœur  
Le Baluchon  
Nathalie Latreille, Centre de femmes  
L'Éclaircie  
Kimberley Plante, Maison  
d'hébergement L'Égide  
La permanence de la TROC-M

Le comité ne s'est pas réuni compte tenu des délais pour la mise en ligne de la consultation du MSSS. (voir p. 12)

### Comité ANTTC

Danielle Goulet, Macadam Sud  
Réginald Guay, Macadam Sud  
André Henley, Maison Le Goéland  
Lise Campeau, Maison Le Goéland  
Suzanne Demers, Auberge du cœur  
Le Baluchon  
Françoise Pelletier, Maison  
Alternative de Développement Humain  
Sonia Langlois, L'Antre-Temps  
Longueuil  
La permanence de la TROC-M

Le comité s'est réuni à 2 reprises. Il a mis fin à son mandat et a présenté ses conclusions lors de l'assemblée générale régulière du 24 mai 2018. (voir p. 29)

### Comité Itinérance

Suzanne Demers, Auberge du cœur  
Le Baluchon  
Marc-Antoine Boisvert, L'Élan des jeunes  
André Couillard, Maison  
d'hébergement dépannage de  
Valleyfield  
Jean-François Pomerleau, Maison des  
jeunes Le Dôme  
Lucie Champagne, Maison des jeunes  
de Sorel  
La permanence de la TROC-M

Il y a eu 4 rencontres du comité Itinérance regroupant les délégués au comité régional interministériel en itinérance. (voir p. 25)



## Campagnes

La TROC-Montérégie prend part à :

- La campagne Viser la justice sociale de la [Coalition Main rouge](#)



- La campagne [Engagez-vous pour le communautaire](#), de l'ensemble du mouvement d'action communautaire



## **Retour sur le plan d'action 2017-2018**

VOLET # 1 – ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

VOLET # 2 – FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE

VOLET # 3 – RELATIONS CISSS/ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

VOLET # 4 – JUSTICE SOCIALE

VOLET # 5 – AUTRES PROPOSITIONS

## VOLET # 1 – ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

**PROPOSITION 1.1** Que la TROC-Montérégie participe à la consultation du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'égard des changements proposés au PSOC, entre autres, en convoquant une assemblée générale des membres dès sa réception.

**PROPOSITION 1.2** Que la TROC-Montérégie, dans l'objectif de dégager une position commune, invite l'ensemble des organismes communautaires membres et non membres à attendre la tenue de l'assemblée générale des membres avant de répondre à la consultation du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'égard des changements proposés au PSOC.

Au printemps 2017, nous apprenions que le MSSS souhaitait aller en consultation à l'automne 2017 sur la révision du PSOC (projet d'orientations ministérielles). C'est dans ce contexte que ces deux propositions ont été adoptées lors de l'AGA de septembre 2017.

Le dossier a été suivi de près toute l'année durant ; des correspondances ont été échangées avec les responsables du dossier au MSSS à ce sujet et la permanence a également eu des rencontres téléphoniques avec le MSSS.

Toutefois, le projet de consultation a été reporté et la consultation n'était toujours pas débutée à la fin de cette année. La TROC-Montérégie demeure prête à réagir et à tenir une assemblée générale régulière ou spéciale lors de la réception des documents de consultation du MSSS.

D'ailleurs, la TROC-M a organisé une tournée de formation sur les critères de l'action communautaire autonome qui a permis aux groupes de se préparer en vue de la consultation (voir proposition 1.4).

**PROPOSITION 1.3** Que la TROC-Montérégie invite un ou des conférenciers afin de réfléchir ensemble sur l'évolution du mouvement communautaire dans le contexte actuel des changements dans le réseau de la santé et des services sociaux.

La TROC-M a eu le grand privilège de recevoir, lors de sa dernière assemblée générale annuelle, M. Louis Favreau, professeur émérite à l'Université du Québec en Outaouais, qui est venu nous entretenir sur les défis de la prochaine décennie pour le mouvement communautaire.

**PROPOSITION 1.4** Considérant la préoccupation des membres sur le maintien des acquis, que la TROC-Montérégie organise une tournée des sous-régions, en collaboration avec les partenaires locaux, sur les critères de l'action communautaire autonome. Que cette tournée intègre des notions et des outils de bonification des rapports annuels faisant la démonstration de l'action communautaire autonome des organismes.



La TROC-M a organisé une tournée de 8 formations qui avait pour objectif de permettre aux groupes de se réapproprier les critères de l'ACA dans le cadre, entre autres, de la révision à venir du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

La tournée a été un franc succès. Environ 175 personnes ont participé aux 8 formations qui ont été offertes en Montérégie.

Les commentaires recueillis étaient fortement positifs et témoignaient de la nécessité de se recentrer sur la spécificité de l'action communautaire autonome.

---

**« Motivant et rassembleur ! »**

**« ... j'en ressors galvanisée et fière de faire de l'ACA !!! »**

**« Très inspirant ! »**

**« Excellente animation – Claire, concise, super ! »**

---

**PROPOSITION 1.5** Que la TROC-Montérégie élabore un outil pour les membres de conseil d'administration quant à leurs rôles et responsabilités en lien avec le financement PSOC mission globale.

L'élaboration de cet outil est en cours mais compte tenu de la révision du PSOC à venir, il a été convenu d'attendre avant de compléter et de diffuser l'outil afin de s'assurer qu'il réponde aux nouvelles orientations ministérielles.

**PROPOSITION 1.6** Que la TROC-Montérégie participe aux actions de la campagne « Je soutiens le communautaire ».

Comme la campagne « Je soutiens le communautaire » a pris fin, la TROC-Montérégie n'a pas pu y participer. Cependant, elle s'est impliquée et a participé aux actions qui allaient dans le même esprit que cette campagne, dont la campagne « Engagez-vous pour le communautaire » (voir p.16 et 17).

**PROPOSITION 1.7** Que la TROC-Montérégie maintienne le comité « Sauvons le PSOC » et lui donne le mandat de proposer des actions en assemblée générale régulière, s'il y a lieu.

Compte tenu que les nouvelles orientations ministérielles n'ont pas été présentées aux organismes au cours de la dernière année, le comité a été mis en attente. Dès qu'il sera pertinent de le faire, le comité sera réuni.

### **Autres actions**

- ✓ La permanence a participé à un panel organisé par le Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de la Montérégie (ROCSMM) sur l'action communautaire autonome le 18 avril 2018.
- ✓ Une formation a été offerte à la Corporation de développement communautaire de l'Agglomération de Longueuil sur le PSOC.
- ✓ Une formation a été offerte au Regroupement des Centres d'action bénévole de la Montérégie sur le PSOC.

## VOLET # 2 – FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE

**PROPOSITION 2.1** Que la TROC-Montérégie organise des actions afin que le gouvernement hausse le financement à la mission globale des organismes communautaires autonomes et qu'à cet effet : • Organise une tournée préélectorale des députés au printemps 2018 ; • Mobilise ses membres à Québec lors de l'étude des crédits du prochain budget provincial et ce, en collaboration avec les partis de l'opposition.

### **Tournée préélectorale des députés**

Compte tenu de la conjoncture préélectorale et des sondages, donc du fait que la Coalition Avenir Québec (CAQ) pourrait remplacer le Parti Libéral du Québec au gouvernement lors des prochaines élections et compte tenu des effectifs limités de la TROC-M, il a été convenu avec le conseil d'administration de la TROC-M de restreindre la tournée préélectorale des députés aux élus de la CAQ de la Montérégie. Une rencontre a également eu lieu avec François Paradis, député de Lévis, et porte-parole en matière de santé et services sociaux pour la CAQ.

### **Députés de la CAQ rencontrés au printemps 2018**

- ✓ Claire Samson
- ✓ François Bonnardel
- ✓ Jean-François Roberge
- ✓ Simon Jolin-Barrette
- ✓ Nathalie Roy
- ✓ François Paradis

\*À noter que Mme Chantal Soucy ne s'est pas montrée disponible pour une rencontre dans le cadre de cette tournée, compte tenu qu'elle avait déjà rencontré la TROC-M à l'automne pour l'organisation conjointe d'une conférence de presse. (voir p. 15 )

### **Étude des crédits**

La TROC-M a rencontré M. Dave Turcotte, porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux et de protection de la jeunesse, en vue de l'étude des crédits à l'Assemblée nationale. Il n'y a pas eu de conférence ou de point de presse mais la permanence de la TROC-M était présente à l'Assemblée nationale lors de l'étude des crédits portant sur les organismes communautaires le 26 avril 2018.

**PROPOSITION 2.2** Que la TROC-Montérégie participe à la campagne « Je soutiens le communautaire » et qu'à cet effet : • Organise, avec d'autres acteurs, du transport pour le rassemblement du 27 septembre à Québec dans le cadre de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire » ; • Participe à 4 jours durant un mois, à raison d'une journée par semaine, dans les gradins de l'assemblée nationale.

### Manifestation du 27 septembre

La TROC-Montérégie a organisé et coordonné le transport de la Montérégie pour le grand rassemblement national du 27 septembre 2017 à Québec. En effet, il y a eu 8 autobus qui ont fait la route jusqu'à Québec !



Cette mobilisation fût un grand succès ! Environ 4 000 manifestants ont marché dans les rues de Québec pour ensuite faire une grande chaîne humaine autour de l'Assemblée nationale. Un beau geste de solidarité et de détermination du mouvement communautaire.



Le communautaire a obtenu une excellente couverture médiatique avec cette mobilisation.

La TROC-M a d'ailleurs émis un [communiqué](#).





## Journées de présence à l'Assemblée nationale

La TROC-Montérégie a organisé deux journées de présence à l'Assemblée nationale les 15 et 30 novembre 2017 pour la reconnaissance et le financement des organismes communautaires. Des points de presse ont alors été organisés avec les partis de l'opposition, soit le Parti Québécois et la Coalition Avenir Québec.

Ces journées de présence à l'Assemblée nationale ont permis aux représentantes de la TROC-M d'obtenir une rencontre avec madame Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie. La rencontre a essentiellement porté sur la question du financement des organismes communautaires et de leurs besoins.

15 novembre 2017

[Communiqué](#)

[Vidéo](#)



30 novembre 2017

[Communiqué](#)

[Vidéo](#)



## **Engagez-vous pour le communautaire**

La TROC-Montérégie a activement participé à la campagne « Engagez-vous pour le communautaire ». En plus du grand rassemblement du 27 septembre, elle s'est impliquée et/ou a participé à plusieurs actions :

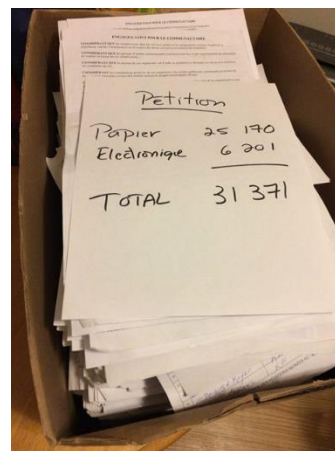
### **Consultation grève**

La TROC-M a fait circuler la consultation et a invité ses membres à y répondre.

### **Pétition**

La TROC-M a fait circuler la pétition et a invité ses membres à la signer et à la diffuser. La TROC-M a également participé au dépôt de la pétition à l'Assemblée nationale le 7 février 2018.

[Pour voir la vidéo du dépôt](#)



## **Journée d'actions régionales du 7 février 2018**

Une délégation d'organismes communautaires de la Montérégie s'est rendue à Québec dans le cadre du dépôt de la pétition à l'Assemblée nationale et d'un point de presse de M. Gabriel Nadeau-Dubois, député de Gouin, et de M. Harold LeBel, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi, de solidarité sociale et de lutte contre la pauvreté.



## **Rapport d'activités 2017-2018 TROC-Montérégie**

Lors de leur passage à l'Assemblée nationale, les déléguées de la TROC-Montérégie ont rencontré M. Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux et Mme Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, afin d'obtenir des engagements financiers pour les organismes et ce dès le prochain budget. Sans avancer de chiffres, ils se sont engagés à faire des recommandations favorables pour défendre le dossier du financement des organismes.

Les déléguées ont aussi rencontré quelques représentants du caucus du Parti Québécois de la Montérégie. Les élus du Parti Québécois ont réitéré leur engagement à l'égard des organismes soit un ajout de 200 M\$ au financement à la mission globale.

[Pour visionner le point de presse](#)

### **Opération courriel et téléphone rouge 19 et 26 février 2018**

La TROC-M a invité ses membres à participer aux opérations courriel et téléphone rouge de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire ».

### **Campagne de vignettes au printemps**

La TROC-M a participé à la campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux qui a eu lieu au printemps/été 2018 en diffusant quotidiennement les vignettes de la campagne.

### **Rencontre nationale à Laval**

La permanence de la TROC-M a participé à une rencontre nationale de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire » le 17 février dernier, afin de travailler sur le prochain plan d'action de la campagne.

### **Comité mobilisation**

La TROC-M s'est jointe au comité de mobilisation de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire » afin de participer à la mise en œuvre du plan d'action préélectoral et électoral de la campagne. Le comité travaille notamment sur la planification et la réalisation d'une grande mobilisation à venir dans le cadre du débat des chefs le 13 septembre 2018 à Montréal.

### **Antennes régionales**

À titre d'antenne régionale de la campagne, la permanence de la TROC-M a participé à des rencontres virtuelles avec les représentants des différentes régions du Québec afin de faire le point sur la campagne et être informée des actions à venir.

**PROPOSITION 2.3** Que la TROC-Montérégie documente, via un sondage, les impacts de la faible indexation de 0,7% pour 2017-2018.

La ministre Lucie Charlebois a annoncé à l'automne dernier que des travaux avaient cours au ministère afin de revoir le mode de calcul de l'indexation. Compte tenu de ces travaux, il a été convenu d'attendre les résultats avant d'aller de l'avant avec le sondage.

**PROPOSITION 2.4** Que la TROC-Montérégie organise un débat sur le thème du financement des organismes communautaires et sur la justice sociale au printemps 2018, avec les candidats aux prochaines élections responsables de la région de la Montérégie.

La TROC-M a organisé une rencontre avec les Corporations de développement communautaire (CDC) de la Montérégie le 4 juin dernier pour faire le point sur les activités préélectorales en Montérégie. Des débats sont déjà organisés dans plusieurs des circonscriptions de la Montérégie par les CDC.

Toutefois il a été décidé d'organiser, conjointement avec le réseau des CDC de la Montérégie, un débat régional le 6 septembre 2018.

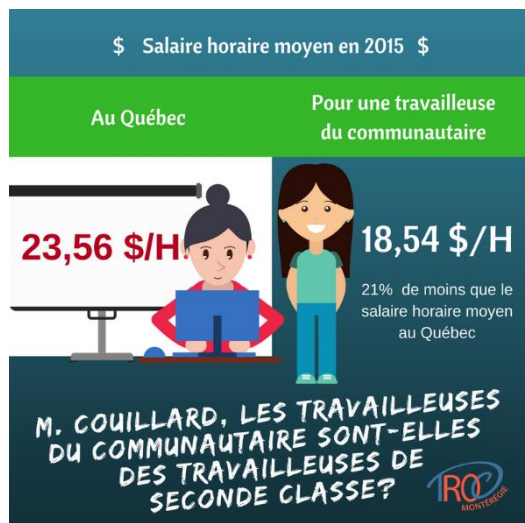
**PROPOSITION 2.5** Que la TROC-Montérégie forme un comité mobilisation pour soutenir l'objectif décrit en 2.4.

Compte tenu de la participation des CDC à l'organisation de ce débat, le comité mobilisation n'a pas été sollicité pour participer à l'organisation de ce débat.

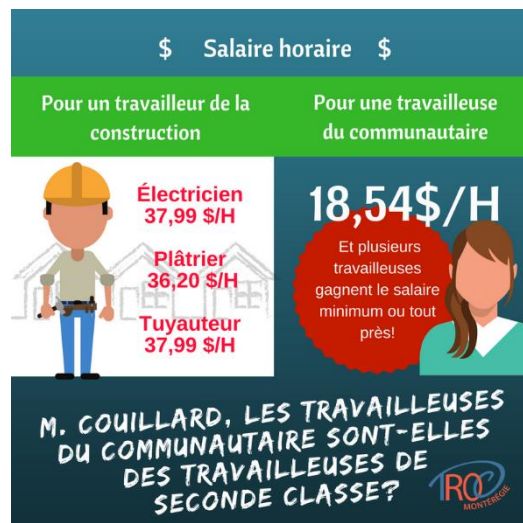
### **Autre action**

Dans l'esprit de la proposition 2.1 (*Que la TROC-Montérégie organise des actions afin que le gouvernement hausse le financement à la mission globale des organismes communautaires autonomes*), la TROC-M a élaboré une campagne de sensibilisation sur la question des conditions de travail des travailleuses et travailleurs du communautaire. Le principal poste budgétaire des organismes étant les salaires, la question des conditions de travail a été mise de l'avant dans la lutte pour un meilleur financement.

**Campagne *Les travailleuses du communautaire sont-elles des travailleuses de seconde classe ?***



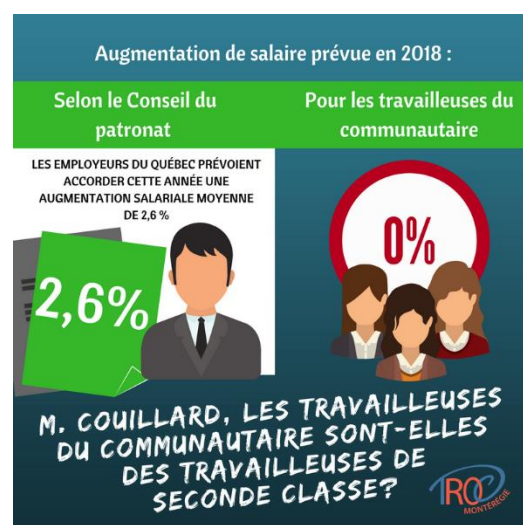
Vignette 1



Vignette 2



Vignette 3



Vignette 4



Vignette 5

## Rapport d'activités 2017-2018 TROC-Montérégie

Une série de 5 vignettes a été produite avec pour objectif de mettre en lumière la problématique des conditions de travail, surtout salariales, dans le communautaire en lien avec le sous-financement et la faible indexation des subventions.

Les vignettes ont été publiées dans les réseaux sociaux et ont été transmises à l'ensemble des médias de la Montérégie et des médias nationaux, ainsi qu'à l'ensemble des députés de la Montérégie.

Cette campagne de vignettes a été très présente dans les médias sociaux. Elle s'est proménée à travers tout le Québec et a même intéressé certains médias.

Voici quelques statistiques intéressantes de la présence de ces vignettes dans les médias sociaux.

*\*À noter que la TROC-M n'a procédé à aucun achat de publicité sur les réseaux sociaux.*

### Statistiques Facebook

|                                     | Vignette 1    | Vignette 2    | Vignette 3   | Vignette 4   | Vignette 5    |
|-------------------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------|---------------|
| Personnes atteintes                 | <b>33 432</b> | <b>73 797</b> | <b>7 388</b> | <b>4 382</b> | <b>12 295</b> |
| Réactions, commentaires et partages | <b>1 162</b>  | <b>2 281</b>  | <b>301</b>   | <b>181</b>   | <b>399</b>    |
| Clics sur la publication            | <b>2 493</b>  | <b>7 179</b>  | <b>289</b>   | <b>160</b>   | <b>669</b>    |

Voici également 2 articles sur le sujet :

#### **Communautaire : des travailleuses rémunérées en deçà de la moyenne québécoise**

Courrier du Sud

6 mars 2018

<http://www.lecourrierdusud.ca/communautaire-travailleuses-remunerees-deca-de-moyenne-quebecoise/>

#### **Reconnaître les travailleuses du milieu communautaire à leur juste valeur**

La Voix de l'Est

6 février 2018

<http://bit.ly/2FOaUFT>

## VOLET # 3 – RELATIONS CISSS/ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

**PROPOSITION 3.1** Que la TROC-Montérégie participe aux travaux du comité de liaison avec les CISSS Montérégie-Centre, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest.

Il n'y a pas eu de rencontre officielle du comité de liaison avec les CISSS Montérégie-Centre, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest cette année. Cependant, les travaux du comité, tels que la présentation dont il est question en 3.2, ce sont poursuivis.

**PROPOSITION 3.2** Que la TROC-Montérégie travaille à l'élaboration d'une présentation sur le rôle des organismes communautaires pour les directions des trois CISSS.

Une présentation a été élaborée par la TROC-Montérégie et le CISSS de la Montérégie-Centre afin de présenter les organismes communautaires et leurs rôles aux directions des trois CISSS de la Montérégie. La tournée de présentation n'a toutefois pas encore commencé, faute de disponibilité du côté des CISSS.

**PROPOSITION 3.3** Que la TROC-Montérégie travaille à mieux documenter le nombre d'ententes de services en Montérégie et leurs impacts économiques.

La TROC-M a participé à bonifier la grille de cueillette de données du CISSS, qui permettra notamment de mieux documenter le nombre d'ententes de services. La grille ayant été envoyée aux groupes par le CISSS en juin dernier seulement, la TROC-M pourra mieux documenter le nombre d'ententes de services au cours de l'année à venir. Suite à ce portrait, elle pourra travailler sur la question des impacts.

**PROPOSITION 3.4** Que la TROC-Montérégie élabore, de concert avec le CISSS Montérégie-Centre, un modèle cadre d'entente de services.

La TROC-M a travaillé à l'élaboration d'un modèle cadre d'entente de services en collaboration avec des représentants du CISSS Montérégie-Centre. Les éléments de contenu du modèle cadre s'appuient essentiellement sur les principes sur lesquels nous sommes déjà entendus à l'intérieur du Cadre de référence en matière d'action communautaire de la Montérégie.

Le travail est toujours en cours avec le CISSS Montérégie-Centre.

**PROPOSITION 3.5** Que la TROC-Montérégie informe les organismes des tenants et aboutissants des trois CISSS en lien avec la reconnaissance des organismes, dans le cadre de ses assemblées générales régulières.

La TROC-M a fait un suivi régulier auprès de ses membres lors des assemblées générales régulières et dans les bulletins d'information.

**PROPOSITION 3.6** En lien avec l'article 108 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant les ententes de services, que la TROC-Montérégie s'assure du respect de la mission et de l'autonomie des organismes ainsi que des besoins de la population.

La TROC-M a participé à deux rencontres cette année avec les organismes offrant du répit aux proches aidants dans le cadre d'ententes de services avec les CISSS de la Montérégie et avec le ROMAN (Regroupement des organismes Montérégiens d'aidants naturels).

## **Autres**

### **Rencontres avec le CISSS Montérégie-Centre**

La TROC-M a participé à d'autres rencontres avec le CISSS Montérégie-Centre concernant, notamment des dossiers de membres, les nouveaux crédits 2017-2018 et 2018-2019.

### **Grille de cueillette de données**

Dans le but de dresser un portrait des organismes communautaires en Montérégie, la TROC-M a travaillé en partenariat avec l'équipe PSOC sur l'élaboration d'une grille de cueillette de données, semblable à ce que nous retrouvons auparavant avec notre demande PSOC.

La TROC-M demandait depuis de nombreuses années au CISSS Montérégie-Centre de produire un tel portrait des organismes communautaires. Ce fût d'ailleurs pendant plusieurs années inscrit au plan d'action de la TROC-M. Nous considérons donc que l'obtention de cette grille est un gain majeur pour faire valoir le travail des organismes. C'est un moyen de promouvoir tout le travail des organismes en Montérégie, de compiler la panoplie d'activités et de services offerts à la communauté par les organismes communautaires.

Cet outil permettra au CISSS Montérégie-Centre de dégager des tableaux statistiques, ce qui est nécessaire à la TROC-M pour justifier le besoin d'augmentation du financement au PSOC.



La TRPOCB (Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles) a réagi concernant cette grille et a demandé aux groupes de ne pas y répondre. La TROC-M a donc dû intervenir auprès de ses membres et auprès des organismes de la Montérégie pour clarifier la situation et l'objectif de la cueillette de ces données.

\*Nous pouvons conclure l'année 2017-2018, en affirmant que les liens/rapports entre la TROC-Montérégie et le CISSS Montérégie-Centre, notamment l'équipe PSOC, sont très positifs et constructifs.

## **VOLET # 4 – JUSTICE SOCIALE**

**PROPOSITION 4.1** Que la TROC-Montérégie participe aux rencontres de la Coalition Main rouge.

La permanence de la TROC-M a participé à quelques assemblées de la Coalition Main rouge.

**PROPOSITION 4.2** Que la TROC-Montérégie invite ses membres à participer aux mobilisations organisées par la Coalition Main rouge dont une mobilisation à la fin d'octobre 2017 et une journée dans le cadre des actions régionales durant la semaine du 19 février 2018.

La TROC-M a invité ses membres à participer à la mobilisation du 28 octobre 2017 organisée par la Coalition Main rouge. La permanence y a d'ailleurs participé.

De plus, dans le cadre de la journée d'actions régionales de la Coalition Main rouge, une formation sur la justice sociale a été organisée. (voir 4.3)

**PROPOSITION 4.3** Que la TROC-Montérégie offre à ses membres des rencontres d'éducation populaire à partir du matériel de la Coalition Main rouge.

Une formation a été offerte le 20 février dernier à Longueuil sur la thématique de la nouvelle campagne de la Coalition Main rouge : Viser la justice sociale\*. Cette formation a été fort bien accueillie.



\*Nouvelle campagne

La Coalition Main rouge, formée d'organisations communautaires, syndicales, féministes et étudiantes de divers horizons lançait récemment une nouvelle campagne pour contrer le démantèlement du filet social, intitulée « Viser la justice sociale. Récupérer notre trésor collectif ». Les mouvements sociaux estiment que des réinvestissements massifs dans les services publics, les programmes sociaux et l'action communautaire autonome sont nécessaires pour réparer les dégâts causés par les dernières années d'austérité.

Pour tout connaître sur cette nouvelle campagne et pour télécharger le matériel d'information et de visibilité : <http://nonauxhausses.org/>

**PROPOSITION 4.4** Que la TROC-Montérégie exerce une vigie sur les différents enjeux sociaux et mandate des comités ou des membres lorsque nécessaire (par exemple : plan d'action interministériel en itinérance).

**Manifestation pour lutter contre les inégalités dans le système de santé**

Le 24 mars dernier était organisé une grande manifestation pour lutter contre les inégalités dans le système de santé. Cette manifestation était organisée par MQRP (Médecins québécois pour un régime public). La TROC-Montérégie a fait un grand travail de mobilisation pour appuyer cette manifestation et la permanence y a participé.

### **Manifestations contre le G7**

La TROC-M a fait circuler l'information sur les mobilisations contre le G7 qui se tenaient au début du mois de juin dernier. La permanence a d'ailleurs participé à la mobilisation du 7 juin organisée par plusieurs organisations communautaires.

### **Comité Itinérance**

Le comité itinérance regroupe les délégués au comité directeur en itinérance de la Montérégie ayant pour mandat la mise en œuvre du plan d'action interministériel en itinérance. Le comité s'est réuni à quelques reprises cette année, en plus des rencontres du comité directeur.

De plus, la permanence de la TROC-M a fait des démarches auprès du CISSS Montérégie-Centre pour obtenir une plus grande représentation du communautaire au sein du comité directeur. Trois représentants ont donc pu se joindre au comité directeur. Il y a maintenant 5 délégués de la TROC-M, en plus de la Table Itinérance Rive-Sud, au sein du comité directeur afin d'assurer une représentation des besoins des différentes régions de la Montérégie

### **Le 1<sup>er</sup> mai des travailleuses du communautaire à Sherbrooke**

Une délégation de dizaines de travailleuses et de travailleurs du communautaire de la Montérégie s'est rendue à Sherbrooke le 1<sup>er</sup> mai 2018 pour prendre part à la première marche des travailleuses et travailleurs du communautaire. Cette marche historique fait écho à un vaste mouvement de revendications de meilleures conditions de travail prenant forme à travers tout le Québec.



## Manifestation du mouvement PHAS à Brossard



La permanence de la TROC-Montérégie a participé, le 23 avril 2018 à une mobilisation du mouvement PHAS (Personnes Handicapées pour l'Accès aux Services) dans le cadre de la campagne « Nous sommes et nous voulons : L'accès aux services, une question d'autonomie ! ». Cette mobilisation a eu lieu à

Brossard, au bureau du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette.

## VOLET # 5 – AUTRES PROPOSITIONS

**PROPOSITION 5.1** Que la TROC-Montérégie continue de travailler en collaboration avec les regroupements et toutes instances nationales portant des valeurs et des objectifs similaires aux siens.

La TROC-Montérégie est régulièrement en contact pour divers dossiers avec des TROC d'autres régions du Québec, la CTROC, la TRPOCB, le RQ-ACA, etc. La TROC-M est d'ailleurs fortement impliquée dans la campagne « Engagez-vous pour le communautaire », réunissant l'ensemble du mouvement communautaire, via le comité de mobilisation.

**PROPOSITION 5.2** Que la TROC-Montérégie ait le mandat de produire un état de situation de ses relations avec la CTROC.

Un état de situation sur les relations de la TROC-Montérégie avec la CTROC a été présenté aux membres lors de l'assemblée générale régulière du 16 novembre 2017.

## Soutien aux membres

Année après année, la TROC-Montérégie est sollicitée par ses membres afin d'intervenir sur des questions particulières. Ce niveau d'intervention fait référence au rôle de la TROC-M en regard du respect du Cadre de référence régional. Tout au long de l'année, la TROC-M est demeurée disponible pour ses membres.

## Communication

### ✓ Diffusion de 5 communiqués de presse

#### **2 mai 2018**

[Mobilisation des travailleuses du communautaire le 1er mai : Épuisement et précarité, une situation insoutenable !](#)

#### **7 février 2018**

[Journée d'actions de la Campagne Engagez-Vous pour le communautaire– 30 000 signatures pour un meilleur financement du communautaire et mobilisations en Montérégie](#)

#### **30 novembre 2017**

[Mieux financer les organismes communautaires, Pour une société en santé](#)

#### **15 novembre 2017**

[Mieux financer les organismes communautaires, c'est prévenir des problèmes de santé](#)

#### **27 septembre 2017**

[Chaîne humaine autour de l'Assemblée nationale : Des manifestants de la Montérégie réclament des engagements en faveur de l'action communautaire autonome!](#)

### ✓ Production et diffusion de 11 Bulletins La TROC en bref, bulletin d'information à l'intention des membres.

### ✓ Amélioration et bonification continue du site web

### ✓ Présence dans les réseaux sociaux



## Vie associative et démocratique

### Assemblée générale annuelle du 14 septembre 2017



Le 14 septembre 2017 s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la TROC-Montérégie. 88 personnes représentant 77 organismes étaient présentes.

L'assemblée a adopté le plan d'action 2017-2018 et a également élu le conseil d'administration pour l'année 2017-2018.

### Conférence de M. Louis Favreau

Lors de cette assemblée, nous avons eu le plaisir de recevoir M. Louis Favreau, professeur émérite à l'Université du Québec en Outaouais, qui est venu nous entretenir sur les défis de la prochaine décennie pour le mouvement communautaire.

### Assemblée générale régulière du 16 novembre 2017

L'assemblée générale régulière du 16 novembre a porté sur trois sujets : les modifications à venir au programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), la CTROC et la grève du communautaire. 91 personnes représentant 78 organismes étaient présentes.



### **Assemblée générale régulière du 24 mai 2018**

Le jeudi 24 mai s'est tenue l'assemblée générale régulière de la TROC-M à laquelle 100 personnes représentant 85 organismes ont participé.



Les discussions ont essentiellement porté sur :

- ✓ La répartition des nouveaux crédits au PSOC ;
- ✓ Les conclusions du Comité de réflexion sur l'Association nationale des travailleuses et des travailleurs du communautaire ;
- ✓ La campagne « Engagez-vous pour le communautaire » ;
- ✓ Et une consultation sur le Plan d'action 2018-2019.

### **Conseil d'administration**

Le CA de la TROC-M s'est réuni à 9 reprises au courant de l'année 2017-2018, en plus d'une réunion d'urgence.

## **Collaborations et représentations**

- ✓ Participation à la journée du 2 mai 2018 sur les conditions de travail organisée par le RIOCM, le Centre de formation populaire et Au bas de l'échelle.
- ✓ Participation à la journée de formation de la TROC CQ/M du 21 novembre 2017 sous le thème « La politique, si tu t'en occupes pas, elle va s'occuper de toi ! ».
- ✓ Collaboration avec le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes pour l'organisation de leur tournée de formation en Montérégie.



## **Remerciements**

Tout ce travail a été rendu possible grâce à la remarquable implication des membres du conseil d'administration et des divers comités et aussi grâce à la participation des membres de la TROC-Montérégie aux mobilisations et aux assemblées de cette année. Un gros merci à tous et à toutes !